

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 8 avril 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M<sup>mes</sup> Katia Duchesne, conseillère  
Hélène Gagnon, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller  
Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
- M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2019
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Abrogation résolution 2007-03-059 intitulée « Programme d'encouragement d'accès à la propriété : Vente aux enchères de terrains résidentiels »
  - 8.2 Fête de la fidélité : Demande de contribution financière
  - 8.3 Association des résidents du Lac Ouitouche : Subvention
  - 8.4 Grant Tour 2019 Desjardins : Autorisation d'utilisation de la voie publique
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 9.1 Radars pédagogiques : Autorisation d'utilisation sur le territoire
10. VOIRIE

- 10.1 Villages-relais :
  - 10.1.1 Appui pour les démarches réalisées par la Fédération des villages-relais au bénéfice du réseau
  - 10.1.2 Autorisation de participation au congrès annuel
- 10.2 Ministère des Transports :
  - 10.2.1 Haies brise-vent route 373
  - 10.2.2 Autorisation de présentation d'une demande de subvention dans le cadre du programme Fonds de la sécurité routière pour l'implantation de corridors scolaires
  - 10.2.3 Subvention chemin double vocation

## 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Refuge animal : Dépôt du rapport d'activités 2018

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Proclamation de la semaine de la santé mentale

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ : Appui à une demande d'aliénation et d'autorisation d'utilisation à des fins autres que l'agriculture : lots 4 594 912 & 4 594 705

## 14. LOISIRS ET CULTURE

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Motion de remerciements : Madame Lisa Boily
- 16.2 Motion de félicitations : Rallye des Loups

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-04-046

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-04-047

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2019

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 mars 2019 tel que présenté.

### POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

---

Le 4 mars, j'ai présidé la séance du conseil. Le 11 mars, j'ai participé à une rencontre avec le ministère des Transports en lien avec l'intersection de la rue des Peupliers et de l'avenue des Jardins. Le 15 mars, j'ai participé à une rencontre de Alliance forêt boréale. Le 12 mars, j'ai participé à une séance de la MRC Domaine-du-Roy. Les 16 et 17 mars, j'ai participé aux activités entourant le Rallye des Loups. Le 18 mars, j'ai présidé un comité de gestion avec les membres du conseil. Le 19 mars, j'ai participé à une rencontre du conseil

d'administration du Moulin des Pionniers. Le 20 mars, j'ai rencontré des stagiaires de la Sûreté du Québec, et en soirée, j'ai rencontré des représentants du Rallye des Loups. Le 25 mars, j'ai participé à une rencontre en lien avec le projet de piste cyclable. En après-midi, j'ai participé à une rencontre avec le SARP. Le 26 mars, j'ai participé à une rencontre en lien avec le financement de la Maison Angers-Poirier. En soirée, j'ai participé à un comité plénier de la MRC Domaine-du-Roy. Le 22 mars, j'ai participé à une rencontre en lien avec le comité de réseautique de la MRC Domaine-du-Roy. Le 5 avril, j'ai participé au 5 à 7 en l'honneur de Lisa Boily qui quitte ses fonctions au sein de l'équipe municipale.

#### POINT 4.2

##### RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mars 2019 selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre avec la Maison des Jeunes en lien avec la journée de la Fête de l'arbre, à trois (3) rencontres de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons, à une rencontre de la Table GIR et au 5 à 7 pour le départ de madame Boily.

Katia Duchesne a participé à une rencontre du comité d'embellissement, aux activités entourant le Rallye des Loups, à une rencontre du comité La Doré en fierté et au 5 à 7 pour le départ de madame Boily.

Serge Allard a participé à une rencontre du Centre des Loisirs et au 5 à 7 pour le départ de madame Boily. Il informe la population qu'il y aura une soirée de danse le 26 avril prochain au Centre des Loisirs.

Michel Simard a participé aux activités entourant le Rallye des Loups, au comité de gestion du conseil municipal, à une rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. et au 5 à 7 pour le départ de madame Boily.

Hélène Gagnon a participé aux réunions du conseil, aux activités entourant le Rallye des Loups, au 5 à 7 pour le départ de madame Boily et à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré.

Pierre-Paul Lalancette revient de vacances et reprendra ses activités.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2019-04-048

##### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'avril de la Municipalité au montant de 255 013.22\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

#### POINT 6.0

##### RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE MARS 2019

---

Le résumé de la correspondance du mois de mars 2019 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1  
RÉSOLUTION 2019-04-049  
ABROGATION RÉSOLUTION 2007-03-059 INTITULÉE «Programme  
d'encouragement d'accès à la propriété : Vente aux enchères de terrains résidentiels »

---

CONSIDÉRANT la résolution 2007-03-059 intitulée «Programme d'encouragement d'accès à la propriété : Vente aux enchères de terrains résidentiels »;

CONSIDÉRANT QUE le programme a été populaire et qu'il reste seulement 8 terrains en vente;

CONSIDÉRANT le projet d'établissement d'un nouveau quartier résidentiel au centre village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré abroge la résolution 2007-03-059 intitulée «Programme d'encouragement d'accès à la propriété : Vente aux enchères de terrains résidentiels ».

POINT 8.2  
RÉSOLUTION 2019-04-050  
FÊTE DE LA FIDÉLITÉ : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

---

CONSIDÉRANT la tenue de l'activité « Fête de la fidélité »;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière sous la forme d'un cocktail de l'amitié du Club Bonne entente de La Doré (FADOQ) pour la tenue de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent féliciter les participants à cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une aide financière de 250\$ au Club Bonne Entente de La Doré (FADOQ) pour le cocktail de l'amitié lors de l'activité « Fête de la fidélité ».

POINT 8.3  
RÉSOLUTION 2019-04-051  
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC OUITOUCHE : SUBVENTION

---

CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'Association des résidents du Lac Ouitouche ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association a présenté le plan d'utilisation de la dite subvention;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considèrent que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le plan d'action 2019 et autorise le versement de 2 000\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1<sup>e</sup> janvier au 31 décembre 2019.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2018-04-052

GRAND TOUR DESJARDINS 2019 : AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

---

CONSIDÉRANT QUE Le Grand Tour 2019 Desjardins passera dans notre municipalité le 6 août prochain;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de présenter une autorisation d'utilisation de la voie publique à la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'assurer la sécurité de tous les participants et que les organisateurs nous confirment que toutes les mesures nécessaires seront prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le passage du Grand Tour 2019 Desjardins sur les voies publiques de son territoire le 6 août 2019. Elle autorise également de fournir tous les renseignements nécessaires à la tenue de cet évènement.

POINT 9.1

RÉSOLUTION 2019-04-053

RADARS PÉDAGOGIQUES : AUTORISATION D'UTILISATION SUR LE TERRITOIRE

---

CONSIDÉRANT QU'une route provinciale traverse la Municipalité de La Doré;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse en zone de 50 km est un problème récurrent sur notre territoire;

CONSIDÉRANT la présence de trafic lourd intense sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports procède à l'évaluation d'un projet pilote depuis le 22 mai 2015 sur les radars pédagogiques sans avancement sur ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE ledit ministère souhaite acheter de nouveaux radars pédagogiques pour prolonger le projet actuel;

CONSIDÉRANT QUE le dernier gouvernement s'est engagé à mettre en place une solution temporaire, mais que des solutions permanentes doivent également être envisagées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise l'utilisation des radars pédagogiques sur le territoire de la Municipalité afin de prévenir des accidents et de sauver des vies;
- poursuive ses actions pour faire pression sur les instances gouvernementales afin de trouver une solution concrète et permanente pour ralentir la vitesse sur la route provinciale qui traversent notre municipalité;
- qu'une copie de la présente résolution soit transmise à ministère des Transports, à la députée provinciale Nancy Guillemette, à la Fédération québécoise des municipalités, à la Fédération canadienne des municipalités, à la Fédération des Villages-relais et à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2019-04-054

## VILLAGES-RELAIS : APPUI POUR LES DÉMARCHES RÉALISÉES PAR LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS AU BÉNÉFICE DU RÉSEAU

CONSIDÉRANT QUE le Programme Village-relais a été lancé en 2006 et qu'il compte 41 municipalités accréditées à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le Programme vise deux grands objectifs qui sont de contrer les effets de la fatigue au volant en offrant des lieux d'arrêt sécuritaire et de contribuer au développement local des municipalités accréditées;

CONSIDÉRANT QUE le Programme s'inscrit parfaitement dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 et de son ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT QUE l'entente qui lie les municipalités accréditées et le ministère des Transports est composée d'engagements des deux parties et que la mise en œuvre et la réussite de ce programme ne peuvent se faire sans la participation pleine et entière des Villages-relais avec leurs commerçants et celle du Ministre des Transports;

CONSIDÉRANT QUE les Villages-relais se sont dotés d'une fédération pour les représenter auprès des différents partenaires gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Villages-relais génère des économies substantielles au ministère des Transports en termes d'immobilisation et d'exploitation par rapport aux autres éléments formant les parcs routiers;

CONSIDÉRANT la nécessité de promouvoir le Programme Village-relais pour être mieux connu du grand public et ainsi en assurer pleinement son rôle;

CONSIDÉRANT QU'au cours des 10 dernières années, le réseau a bénéficié de seulement 3 grandes campagnes de promotion, soit de 2012 à 2014;

CONSIDÉRANT les différences significatives qui existent entre les municipalités accréditées, tant au niveau de la population (de 270 à 10 000 de population), qu'au niveau des moyens dont elles disposent pour honorer leur engagement de Village-relais et qu'elles doivent respecter une charte de qualité en offrant plusieurs services de base l'année durant;

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités investissent et réalisent chaque année des travaux d'amélioration des aménagements afin de rendre les lieux publics plus accessibles et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE par leur engagement pour la sécurité routière, les Villages-relais seraient en droit de s'attendre à une meilleure reconnaissance passant par le biais de programmes gouvernementaux ayant pour objectif de les assister au maintien de leur rôle qui offre davantage de services qu'un parc routier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- demande à la députée Nancy Guillemette de la circonscription de Roberval et au ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, de soutenir les Villages-relais et leurs préoccupations préalablement mentionnées;
- appui la Fédération des villages-relais dans son désir d'obtenir notamment une campagne de promotion d'envergure pour mieux faire connaître les services du réseau;
- appui la Fédération des villages-relais dans son désir d'obtenir un soutien du ministère des Transports et des ministères partenaires, Tourisme et Affaires municipales et de l'Habitation pour la réalisation de projets permettant aux Villages-relais de jouer pleinement leur rôle en matière de lieu d'arrêt sécuritaire pour les usagers de la route;
- que la présente résolution soit transmise au ministre du ministère des Transports, à la député de Roberval Nancy Guillemette et à la Fédération des Villages-relais du Québec, le tout accompagné d'un dépliant explicatif des Villages-relais avec la carte du réseau.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2019-04-055

VILLAGES-RELAIS : AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL

---

CONSIDÉRANT la tenue du congrès 2019 de la Fédération des villages-relais du Québec du 29 au 31 mai prochain à Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de ladite fédération;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation de Pierre-Paul Lalancette au congrès 2019 de la Fédération des villages-relais du Québec qui aura lieu du 29 au 31 mai 2019 à Danville. Un budget de 1 500\$ est accordé. Les frais encourus seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

POINT 10.2.1

RÉSOLUTION 2019-04-056

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : HAIES BRISE-VENT ROUTE 373

---

CONSIDÉRANT QUE depuis le début de l'année 2019, la route 373 a été fermée les 10 et le 16 janvier, ainsi que les 8, 24, 25 et 26 février en raison des conditions climatiques hivernales qui rendent la circulation routière très problématique sur cet important tronçon du réseau routier régional qui relie les territoires de la MRC Domaine-du-Roy et de la MRC de Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est caractérisé par une topographie plane, constituée de bleuetières qui offrent peu d'obstacle aux vents dominants d'Ouest permettant un transport de la neige jusqu'à la chaussée, rendant ainsi la visibilité nulle;

CONSIDÉRANT QUE les fortes précipitations de neige vécues ces dernières années amplifient cette importante problématique de poudrerie;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a la responsabilité de l'entretien hivernal de la route intra régionale 373 qui relie la ville de Dolbeau-Mistassini à la ville de Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité considère que le ministère des Transports devrait envisager des mesures préventives pour résoudre sinon atténuer grandement cette problématique;

CONSIDÉRANT QUE l'une des solutions est l'implantation de haies brise-vent qui viendraient réduire le transport de la neige et la vitesse du vent et que le Centre de services du MTQ de Roberval dispose de budgets à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- appuie la demande de la MRC Domaine-du-Roy à la direction régionale du ministère des Transports d'implanter des haies brise-vent en bordure de la route intra régionale 373 afin de résoudre ou réduire la problématique de poudrerie importante sur ce tronçon du réseau routier;
- appuie la demande de la MRC Domaine-du-Roy au ministère d'explorer également la possibilité d'implanter de telles haies brise-vent sur d'autres tronçons problématiques du réseau routier;
- qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités locales de la MRC Domaine-du-Roy et à la MRC Maria-Chapdelaine pour appui ainsi qu'à la députée de Roberval, madame Nancy Guillemette.

POINT 10.2.1

RÉSOLUTION 2019-04-057

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR L'IMPLANTATION DE CORRIDORS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT le programme Fonds de la sécurité routière du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les projets soumis doivent permettre d'améliorer la sécurité des usagers, en particulier celle des enfants et des aînés;

CONSIDÉRANT le projet d'implantation de corridors scolaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la direction générale à présenter une demande de subvention dans le programme Fonds de la sécurité routière, et ce, pour le projet de corridors scolaires;
- s'engage à assurer la pérennité du projet et à assumer sa part des coûts;
- autorise également la direction générale à signer tous les documents nécessaires.

POINT 10.2.3

RÉSOLUTION 2019-04-058

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : SUBVENTION CHEMIN DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de La Doré, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions qui empruntent annuellement la route locale à compenser;

ATTENDU QUE les changements dans l'industrie forestière conduiront à une augmentation du transport lourd sur la route St-Joseph Nord ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation la plus récente connue du transport lourd de Produits Forestiers Résolu pour l'année 2018;

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMION CHARGES ET PLUS
Avenue des Jardins est	2.4	bois brut copeaux bois scié	49 822 et plus 35 566 et plus 8 150 et plus
Route St-Joseph nord	8.2	Bois brut copeaux blocs et écorces	18 434 et plus 51 486 et plus 12 390 et plus
Avenue des Jardins ouest	3.1	bois brut	9 588 et plus
<b>TOTAL</b>	<b>13.7</b>		

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés, et ce, sur une longueur totale de 13.7 kilomètres.

POINT 11.1

REFUGE ANIMAL : DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Le maire dépose le rapport d'activités du Refuge animal pour l'année 2018.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2019-04-059

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

---

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « Découvrir c'est voir autrement ».

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2019-04-060

CPTAQ : APPUI À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION ET D'AUTORISATION D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE : LOTS 4 594 912 & 4 594 705

---

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs désirent obtenir l'autorisation d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture de deux (2) parties de leurs propriétés afin de pouvoir créer deux (2) nouveaux lots dont l'un à usage résidentiel et l'autre à usage agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation demandée ne modifie que légèrement la superficie agricole;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande ne nuit en rien à l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE les usages sont compatibles aux activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE d'autoriser cette demande ne modifie par l'homogénéité du secteur agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande de madame Ginette Naud et monsieur Bernard Naud, lots 4 594 912 & 4 594 705, auprès de la CPTAQ pour une autorisation d'aliénation et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2019-04-061

MOTION DE REMERCIEMENTS : MADAME LISA BOILY

---

Une motion de remerciements est présentée par Yanick Baillargeon et résolue à l'unanimité par les membres du conseil présents à madame Lisa Boily pour l'excellent travail réalisé dans le cadre de ses fonctions de coordonnatrice des loisirs au sein de l'équipe municipale. Tous s'entendent pour saluer ses réalisations et son dévouement et lui souhaite du succès dans ses projets futurs.

POINT 16.2  
RÉSOLUTION 2019-04-062  
MOTION DE FÉLICITATIONS : RALLYE DES LOUPS

---

Une motion de félicitations est présentée par Yanick Baillargeon et résolue à l'unanimité des membres du conseil présents au comité organisateur de l'édition 2019 du Rallye des Loups pour le succès remporté. Malgré la mauvaise température, vous avez offert une fin de semaine enlevante et votre organisation mérite amplement ces félicitations.

POINT 17.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2019-04-063  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h00, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale